

Monsieur Denis Lefebvre  
Président de la CFTC-FAE  
2 bis quai de la Mégisserie  
75001 Paris

Paris le 17 avril 2017

### **Questionnaire CFTC-FAE – Benoît Hamon**

#### **Maintiendrez-vous le statut des fonctionnaires ?**

Je suis fondamentalement attaché au statut de la fonction publique. Il est garant de l'indépendance, de la qualité et de l'universalité du service public. Et je n'accepte pas cette forme de poujadisme qui vise à dénoncer le statut des fonctionnaires comme s'ils bénéficiaient de je ne sais quel privilège, alors même qu'ils travaillent plus souvent le dimanche et la nuit que les salariés du secteur privé !

Le statut de fonctionnaire, c'est avant tout une protection pour la République, et une garantie d'égalité et de transparence pour les citoyens, à l'heure où ces valeurs sont plus que jamais nécessaires.

Je m'engage donc évidemment non seulement maintenir le statut de la fonction publique, mais également à le protéger, de toutes mes forces, face à tous ceux qui veulent le mettre à bas, par exemple en permettant aux collectivités territoriales de recruter dans le cadre du droit privé. J'y vois une attaque substantielle contre le statut unique de la fonction publique.

#### **Durant votre mandat, avez-vous l'intention de poursuivre les suppressions d'emploi au sein de la fonction publique de l'Etat ? Sinon, envisagez-vous des recrutements et dans quels ministères ?**

Notre service public n'a que trop souffert des suppressions de postes brutales et massives, issues notamment de la révision générale des politiques publiques, menée quasiment sans concertation avec les agents. Je suis opposé aux politiques de réduction du nombre d'emplois publics. Que ceux qui proposent des coupes sèches au nom d'une vision purement comptable du service public assument leurs positions et indiquent précisément combien de

professeurs, combien de policiers, de soignants ou d'agents de la DGFIP ils veulent en moins.

Ce n'est pas ma conception. Parce que la fonction publique d'Etat est garante de l'éducation de nos enfants, du respect des règles de la vie en société, de la sécurité, de la qualité de vie au quotidien..., il est temps de réaffirmer sa nécessité en la renforçant par des actes forts et concrets.

C'est pourquoi je propose tout d'abord un renforcement très significatif des effectifs au sein du ministère de l'éducation nationale, par le recrutement de 40 000 enseignants en 5 ans pour lutter contre les inégalités scolaires, qui est l'une de mes priorités. La priorité sera donnée au primaire : 20 000 postes y seront créés. 15 000 postes seront créés pour la formation continue et 2 000 postes pour garantir l'immédiateté du remplacement des enseignants absents. A ces 37 000 postes créés, s'ajouteront 3 000 postes pour garantir un droit à la scolarisation dès 2 ans dans les REP.

Parce que la sécurité est une priorité et une préoccupation quotidienne des Français, je propose en outre d'en finir avec la politique du non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite et en créerai 5 000 postes supplémentaires au sein de la police et de la gendarmerie. Par ailleurs, le budget de la défense sera porté à 2% du PIB national, et je renforcerai les moyens des services pénitentiaires.

Enfin, les corps de contrôle, qui œuvrent pourtant au quotidien pour la sécurité alimentaire et environnementale des Français, pour le respect du droit du travail, ont été durement touchés sur la dernière décennie. Je veux donc renforcer leurs moyens. Je créerai également un nouveau corps de contrôle chargé de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Mais, il y a aussi d'énormes efforts à prévoir pour l'hôpital public afin de garantir la qualité des soins et d'améliorer les conditions de travail des agents, de créer les conditions d'un maillage au sein des territoires garantissant un accès aisé pour tous.

Enfin, il est essentiel de ne pas se laisser se détériorer les services publics locaux et de soutenir la fonction publique territoriale. Je maintiendrai les dotations de l'Etat aux collectivités locales, ainsi que leur autonomie de prélèvement de l'impôt, et je me refuse à poursuivre une baisse de leurs moyens d'action, d'autant que dans de nombreux domaines, elles doivent faire face aux nouveaux besoins de nos concitoyens. C'est le cas pour la petite enfance ou pour accompagner le vieillissement.

A l'évidence, ces moyens nouveaux garantis doivent s'accompagner d'un véritable dialogue social, dans les trois versants de la fonction publique, pour que les services rendus soient sans cesse améliorés, en prenant à la fois en compte les évolutions, numériques et écologiques notamment, les attentes de nos concitoyens et les priorités que la nation définit.

Enfin, je propose que soit défini un ensemble de services publics garantis et réellement garantis sur chaque territoire, et que soit assuré dans ceux qui connaissent le plus de difficultés (géographiques et/ou sociales) une réelle coordination de l'action publique au service de la mise en œuvre effective de l'égalité républicaine.

### **Comptez-vous réformer le régime des retraites des fonctionnaires ainsi que celui des agents de l'Etat ? Si oui quelles en seront les modalités ?**

Tout d'abord, je veux réaffirmer mon attachement à notre modèle de protection sociale, à notre système de retraite. Après des années de perspectives dégradées de l'équilibre financier global des régimes de retraite, la situation s'est nettement améliorée.

La branche vieillesse du régime général de la sécurité sociale a retrouvé un solde positif et ce redressement est souligné par l'ensemble des organismes publics s'étant récemment penchés sur la question (Cour des Comptes, Conseil d'Orientation des Retraites, Comité de Suivi des Retraites). L'équilibre financier du système est désormais probable à moyen et long terme.

La confiance des Français dans le système est pourtant loin d'être rétablie et demeure également un fort ressenti de disparités entre les générations. Il existe enfin, plus insidieusement, un sentiment chez beaucoup de Français que d'autres, notamment les fonctionnaires, seraient des « privilégiés ». Cette opposition public/privé mine la confiance dans l'équité du système, qui est pourtant le fondement d'un système de retraite par répartition. Or des études, y compris récentes, du COR ont fait la démonstration implacable que, dans leur ensemble, les fonctionnaires ne partent pas à la retraite dans de meilleures conditions que les salariés du privé. Je veux rappeler ici une réalité dont on parle peu : les fonctionnaires ont eu à faire des efforts considérables ces quinze dernières années pour garantir la pérennité de notre système de retraite. Ils sont passés de 37,5 années de cotisations à 42 ans en quinze ans. C'est la plus grande hausse de temps de travail que l'on n'ait jamais vu. Donc que l'on arrête de dénigrer les fonctionnaires, que l'on arrête avec cette petite musique sur les privilèges. C'est indécent. Pas plus que les fonctionnaires en activité, les retraités de la fonction publique ne sont des « nantis ».

J'ai conscience que le système de retraite de la fonction publique est notamment le reflet des différences structurelles entre les régimes (l'absence de régime complémentaire obligatoire dans la fonction publique, notamment) et de dynamiques de carrière et de progression salariale différentes de celles du secteur privé.

C'est pour cela que je m'oppose très fermement aux projets d'alignement public/privé annoncés par certains des autres candidats à l'élection présidentielle : en alignant les conditions de départ du public sur celle du privé, ils dégraderont, nécessairement, le niveau de pension d'un grand nombre de fonctionnaires, notamment les enseignants et, plus généralement, les fonctionnaires touchant peu de primes. Et plus généralement Je crois que des progrès peuvent encore être faits pour améliorer les conditions de départ en retraite des personnes aux métiers pénibles ou aux parcours hachés, polypensionnés, les travailleurs précaires, tous ceux qui demain, après une vie professionnelle parfois dure ou heurtée, risquent de partir en retraite dans des conditions moins favorables. C'est le sens de ma proposition de don de trimestres entre conjoints, de meilleure prise en compte de la pénibilité, ou encore d'amélioration des modalités de calcul des retraites des indépendants

### **Concernant la rémunération des fonctionnaires, comptez-vous augmenter le point d'indice ?**

Ceci devient une préoccupation majeure des fonctionnaires.

En 10 ans, les fonctionnaires ont perdu près de 15% de leur pouvoir d'achat, notamment du fait de l'absence de revalorisation du point d'indice malgré l'inflation.

Parce que la réalité vécue par un certain nombre d'agents publics qui sont en bas des grilles, est celle de la précarité, je fixe pour priorité la revalorisation immédiate du point d'indice. Il n'est pas acceptable qu'aujourd'hui, on soit pauvre en œuvrant pour le service public. Je veux endiguer ce risque et permettre à celles et à ceux qui s'engagent au quotidien pour nos services publics de le faire sans avoir peur du lendemain.

Les fonctionnaires de catégorie C, qui représentent plus de 3 millions de personnes, sont les plus touchés par la précarité. Parfois à temps partiel (pour 20% d'entre eux), ils ont souvent recours au cumul d'activité (60%) pour parvenir à une rémunération décente. Cette situation n'est pas acceptable. Il faut donc protéger davantage les fonctionnaires qui ont moins, c'est pourquoi je propose un dispositif supplémentaire de revalorisation pour les agents de catégorie C.

### **Sur le temps de travail, comptez-vous remettre en cause les 35 heures hebdomadaires ?**

J'exclus fermement de revenir sur le temps de travail, qui est garant de la qualité de vie des agents publics et qui correspond à ma vision de l'équilibre

entre vie professionnelle et vie privée.

Je souhaite que le nouveau quinquennat ouvre une nouvelle période pour le travail, la reconnaissance, la formation continue et les conditions de vie des fonctionnaires. L'Etat doit être exemplaire tant dans le dialogue social que dans le respect des salariés et la valorisation de leurs compétences.

## **Conclusion**

Affaiblir les services publics, c'est affaiblir la République. S'attaquer à la République, c'est s'attaquer à la France. Les services publics contribuent fortement au dynamisme économique et social du pays, mais ils sont aussi l'armature de l'égalité républicaine qui a tant besoin d'être mieux assurée.

Quand le service public faiblit, la France recule, et la République perd du terrain. C'est parce qu'il est vital pour la société solidaire à laquelle j'aspire pour construire l'avenir de nos enfants que je veux conforter et renforcer le service public et ses moyens.